



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

ONERA - Site de Modane - Affectation de moyens humains supplémentaires

Question écrite n° 17011

Texte de la question

Mme Émilie Bonnivard appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur le regroupement des sites de l'ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales), établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui a pour mission de développer, d'orienter, de coordonner et de promouvoir les recherches dans le domaine aérospatial. L'Office a en charge les essais nécessaires à l'exécution de recherches et gère notamment dix souffleries, ce qui en fait le premier parc européen en la matière. Le PLF 2019 prévoit une subvention de 104,7 millions d'euros. L'Office bénéficiera, en outre, l'année prochaine, d'une nouvelle dotation en fonds propres de deux millions d'euros, afin de financer la poursuite des travaux de renforcement de la soufflerie S1MA du site de Modane-Avrieux en Savoie. L'ONERA actuellement implanté sur huit sites en métropole a signé un contrat d'objectifs et de performance (COP) le 14 décembre 2016. Le COP prévoit la cession des emprises de Meudon et Châtillon en Île-de-France en vue de regrouper tous les services de l'ONERA exclusivement sur le site de Palaiseau. Alors que l'activité du site de Modane a connu, il y a seulement trois ans une très forte baisse de l'activité et des investissements insuffisants ou tardifs malgré la criticité de la situation avérée sur S1MA, on constate désormais une forte remontée des activités et des investissements. Faute de moyens humains suffisants à Modane, l'ONERA se voit contraint de refuser des essais pour des clients, notamment étrangers. De même, la région Auvergne-Rhône-Alpes qui s'est dotée de fortes ambitions dans le domaine aéronautique aurait besoin du maillon recherche que l'ONERA, qui dispose du savoir-faire dans ses autres sites, ne peut satisfaire en raison des contraintes globales d'effectifs. C'est pourquoi elle souhaite savoir s'il ne serait pas envisageable d'affecter au site de Modane entre 5 et 10 personnes supplémentaires, moyens humains nécessaires pour lui permettre de répondre favorablement au surcroît d'activité et aux diverses attentes.

Texte de la réponse

Le centre de Modane-Avrieux accueille le département des souffleries de Modane-Avrieux, dont le plan de charge a, jusqu'en 2012, bénéficié de la succession de gros programmes (A350, A380, A400M), ainsi que du développement des avions d'affaires de la famille Falcon de Dassault-Aviation. Dans la période actuelle, les demandes d'essais liés aux programmes européens sont globalement faibles, dans la mesure où ils concernent essentiellement des évolutions à la marge d'avions existants, qui sont très peu utilisatrices des souffleries. Cependant, à moyen terme, de nouveaux programmes devraient apparaître, une analyse prospective montrant une reprise potentielle à partir de 2021. Dans l'intervalle, afin de faire face à ce creux structurel dans le cycle industriel, l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) a entrepris une prospection de potentiels clients étrangers, assurant ainsi un plan de charge intermédiaire. Dès lors, il appartient à l'ONERA de réaliser les arbitrages économiques et la répartition de ses effectifs en adéquation des besoins et enjeux auxquelles il fait face, et d'assurer un modèle de fonctionnement économiquement soutenable sur le long terme. Il s'agit notamment de concilier un nécessaire lissage de l'activité et le maintien des compétences dans un environnement contraint. Par ailleurs, il convient de noter que l'ONERA a lancé en 2018 une opération de rénovation sur l'ensemble de ses souffleries, sur une période de 6 ans, qui permettra de pérenniser ces moyens

d'essais uniques en Europe.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Bonnavard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17011

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1486

Réponse publiée au JO le : [20 août 2019](#), page 7567